Pôle emploi Bretagne

la cgt

DÉCLARATION DES ÉLU-E-S ET RS DE LA CGT PEBZH

MARDI 30 MAI 2023

CE DP CHSCT CSE | Comité Social et Économique

STATISTIQUES MARCHÉ DU TRAVAIL

Pendant que la première ministre rame à expliquer le programme des 100 jours, Pôle Emploi publie les chiffres des inscrit-e-s au premier trimestre 2023.

Les « 100 jours d'apaisement » promis par le Président de la République ressemblent plus à une marche forcée vers plus de libéralisation des Services Publics, vers plus de démantèlement de notre Protection Sociale, vers plus d'attaques contre les droits des travailleureuse-s (avec ou sans emploi) accompagnée de discours méprisants et de pratiques autoritaires, répressives et liberticides : rassemblements ou « casserolades » interdites, arrestations abusives de manifestants, violences policières, passage en force au Parlement…

Dans le même temps, l'inflation continue de flamber, selon l'INSEE « les prix de l'énergie ont progressé de 41 % entre janvier 2021 et avril 2023, ceux de l'alimentation de 20 %... ». La fin des tarifs réglementés du gaz le 30 juin 2023 au nom de la sacro-sainte « concurrence libre et non faussée » va concerner 2,6 millions de personnes et contribuer à une nouvelle insécurité contractuelle. L'étude du CREDOC nous informe que la précarité alimentaire ne fait que croître, plus d'un-e français-e sur six « déclare ne pas manger assez »…

Concernant l'annonce des chiffres du chômage, le principe de ces annonces est bien installé : la baisse dans la catégorie A, celle des personnes sans aucune activité dans le mois, est fortement mise en avant : moins 1,3 % France entière (Outre-mer compris) et moins 0,5 % pour la Bretagne soit 540 personnes sorties des listes.

Il suffit de ne pas regarder l'arbre des améliorations qui cache la forêt de la précarité pour sérieusement nuancer ces chiffres.

D'une part, la baisse est conséquente pour les plus de 50 ans (- 1,1 % sur le dernier trimestre et – 5,4 % sur un an) mais il faut noter une hausse, inhabituelle en cette période, du chômage des moins de 25 ans (+ 1 % sur le dernier trimestre et + 2,1 % sur un an).

Au-delà des simples catégories, ce recul du taux de chômage en France s'explique aussi par les conséquences de différentes mesures prises par l'exécutif, et notamment un durcissement des sanctions de Pôle Emploi envers les privé-e-s d'emploi. "*Les sanctions deviennent de plus en plus sévères, avec un usage fréquent des radiations de six mois*", écrivait le médiateur de Pôle Emploi dans son dernier rapport, rendu le 29 mars dernier.

La CGT Pôle Emploi Bretagne tire donc des conclusions fort différentes de celles du gouvernement et de la direction: l'amélioration est essentiellement due à une progression de l'emploi précaire et au durcissement des sanctions contre les travailleur-euse-s privé-e-s d'emploi.
Rien que pour la Bretagne le taux de radiations administratives est en augmentation de 2,2 % sur le dernier trimestre et de 13,5 % sur un an !

Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne, il n'est pas question d'accepter de nouvelles sanctions ; par exemple, contre les allocataires du RSA, comme le prévoit le projet France Travail, ni de nouvelles baisses des droits, comme l'envisage déjà Emmanuel Macron et son gouvernement.

La CGT appelle au rejet de toutes les réformes régressives, sur la retraite comme sur l'assurance chômage, et appelle à la construction de la sécurité sociale professionnelle, nécessaire à la réponse aux besoins sociaux.